

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018**

Convocation du 27 septembre 2018

Publication du 05 novembre 2018

**Étaient présents** : Alexandre GARNERET, Philippe RUPIN, Pascale REMONDINI, Lionel LEPREUX, Vincent BAILLY, Mireille SABRI, Éric DESQUIREZ

**Étaient représentés** : Yann LAINE (procuration à Pascale REMONDINI), Frédéric LAUTERBORN (procuration à Alexandre GARNERET)

**Étaient excusés** : Eve MONCOLIN.

**Étaient absents** : Lucile ECOFFET, Christelle LEBLANC.

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 20 heures 15 à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alexandre GARNERET, Maire.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 03 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire présente Madame Brunelle MATSIMA qui effectue un stage au sein de la commune du 17 septembre au 18 décembre 2018, en alternance avec un enseignement théorique au CNFPT, dans le cadre du dispositif de formation au métier de secrétaire de mairie de communes rurales organisé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Côte-d'Or.

### **I. Point sur les décisions prises en Conseil Municipal**

#### **Station de rechloration**

Les travaux ont débuté. La première réunion de chantier s'est tenue le 24 septembre.

#### **Plantations**

M. le Maire a rendez-vous mercredi 03 octobre avec la jardinerie SONOFEP pour obtenir des préconisations sur les plantations qui pourraient être faites sur le parking de la Mairie.

#### **Travaux de voirie**

Les travaux permettant la giration du bus scolaire au carrefour de la rue des Chêneteaux et de la rue de Dijon ont été réalisés.

### **II. Sélection lauréats concours maisons fleuries 2018**

La commission a présélectionné 22 maisons joliment fleuries ou dont l'espace extérieur est bien aménagé et entretenu et projette anonymement deux photos de chacune devant l'assemblée afin que le Conseil Municipal choisisse par vote les lauréats du concours.

Les 10 lauréats 2018 seront récompensés à l'issue de la cérémonie du 11 novembre.

M. le Maire a contacté le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne situés à Fénay qui a offert à la commune des exemplaires de l'un des ouvrages qu'ils ont réalisé intitulé guide des espèces protégées en Bourgogne qui seront remis en cadeau aux lauréats du concours 2018.

### **III. Compte rendu des réunions**

#### **+ Communauté de communes**

Une réunion s'est tenue le 11 septembre présentant aux élus la situation financière de la communauté de communes.

### **IV. Questions et informations diverses**

#### **+ Nuisances**

M. le Maire donne lecture d'un courrier d'habitants de la rue Basse, riverains du feu tricolore faisant part de nuisances sonores de jour comme de nuit (bruits d'accélérateurs, musique, klaxon, freinage, conversations, insultes) ainsi que de nuisances visuelles (déchets en tout genre jetés par les fenêtres par les automobilistes arrêtés au feu). Le point est aussi marqué sur les difficultés d'accès à la rue Basse et l'utilisation de cette rue pour contourner le feu. Les signataires du courrier suggèrent l'implantation du feu avant la rue Basse. L'absence de sécurisation du passage piéton situé entre le feu et la rue Basse est également constatée.

Lors des études d'implantation, il avait été suggéré au Conseil Départemental d'inclure la rue Basse. La distance s'est avérée trop longue, la gestion des priorités n'était pas possible.

M. le Maire prend note des nuisances signalées. Il rappelle que la solution des feux, qui a été privilégiée par rapport à l'installation de plateaux source de davantage de nuisances sonores, répond à une problématique de gestion de la circulation et a apporté des bienfaits.

M. le Maire propose une piste de réflexion consistant à instaurer un sens unique rue Basse avec une interdiction de sortir sur la RD 996. Il conviendra également de signaler l'accès Mairie, école, salle de rencontre en arrivant par l'entrée sud de la commune.

S'agissant du passage piéton, celui-ci n'étant plus justifié par l'accès aux boîtes aux lettres, il sera supprimé et remplacé par le passage piéton qui sera matérialisé sur un des feux.

M. le Maire conclut en indiquant que la réflexion pour améliorer les choses se poursuivra.

#### **+ Compteurs LINKY**

Une discussion sur le déploiement des compteurs Linky est engagée. Des informations seront communiquées à ce sujet dans le prochain bulletin communal (SLR-INFO 2018-2 d'octobre 2018).

#### **+ Eau potable**

Une purge du réseau d'eau potable a été réalisée ce jour entraînant l'ouverture des bornes incendie.

#### **+ CIDEX boîtes aux lettres**

Une remarque est formulée quant à la hauteur de certaines batteries de CIDEX notamment rue de Dijon et rue des Chêneteaux – Mairie.

#### **+ Repas du Comité des Fêtes**

Le comité des fêtes organise un repas dansant le 17 novembre 2018.

Aucun autre point n'étant abordé et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.  
Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 05 novembre 2018.